

LES ORIENTATIONS GENERALES EN FAVEUR DE LA VALORISATION ET DE LA PROTECTION DES PAYSAGES

PRESERVER LES SITES ET LES MILIEUX NATURELS

-  Préserver les espaces boisés classés
-  Préserver et mettre en valeur les paysages de vallées et les zones humides
-  Mettre en valeur les espaces naturels paysagers de qualité
-  Mettre en valeur les espaces paysagés inscrits au SDRIF
-  Préserver les jardins familiaux

METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE BATI ET LES ESPACES PUBLICS

-  Le tissu ancien du centre ville
-  Les fermes
-  Qualification des entrées de ville
-  Aménagement paysager de la promenade du Val du Haut Morin
-  Carrefour en projet
-  Traitement qualitatif et sécurisé de la RN 34

